

Le Rapport qui est à la suite du traité des *eaux aux jambes*, a été fait au sujet d'une contestation portée au conseil du Roi. La maladie qui y a donné lieu, & qu'on nomme *cornage & siffage*, est un bruit plus ou moins fort que fait entendre le cheval pendant la respiration, soit continuellement, comme on le voit dans quelques circonstances malades, soit pendant ou après l'exercice; ce qui arrive le plus ordinairement (a). L'auteur en explique les causes fort en détail, en homme plein de zèle & instruit de son art.



*Les livres classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le P. Noël, traduits en françois & précédés d'observations sur l'origine, la nature & les effets de la philosophie morale & politique de cet empire. Par Mr. Pluquet. A Paris, chez Debure Barrois aîné, & Barrois jeune, libr. quai des Augustins. 1784. 2 vol. in-16.*

IL est bien réellement fâcheux que M<sup>r</sup>. l'abbé Pluquet, qui a fait preuve de raison,

---

(a) Il ne faut pas confondre ce *siffage*, qui est une maladie grave, avec un *siffage* léger, éphémère, & imitant celui qui part de la poitrine d'un homme faisant quelque effort. Ce siffage ou sifflement est une marque de force, de courage & de durée. J'ai eu deux chevaux turcs qui l'avoient, & auxquels je n'ai rien vu de comparable dans cette classe d'êtres.